

ÉTAT DE LA SITUATION

Voici un bref résumé de l'état de la situation concernant les suites et les dommages causés par le passage de la tempête Debby :

État des routes :

Plusieurs routes ont été endommagées par les mouvements de sol et par l'érosion. Il est important d'être attentif à la signalisation routière et de suivre les consignes indiquées. Il en va de la sécurité de tous.

Le 2^e rang est limité à la circulation locale depuis le boulevard Trudel en direction de Charette. La voie est entièrement sectionnée sur quelques dizaines de mètres. Ce lieu est dangereux et nous vous demandons de vous abstenir d'y aller.

Le 2^e rang entre le boulevard Trudel et la Route des Dalles est réservé à la circulation locale. Ce tronçon n'est accessible que par le boulevard Trudel.

Le tronçon du 3^e rang à partir du numéro civique 95 est interdit à toute circulation, qu'elle soit automobile, à vélo, piétonnière ou autre. Cet endroit est dangereux et nous vous demandons de vous abstenir d'y aller. Une voie temporaire a été désignée pour le transport des résidents de ce secteur exclusivement.

Aqueduc

L'entièreté des résidences a été réalimentée en eau. Une fuite importante a été identifiée et réparée ce jeudi. Des opérations de rinçage des tuyaux auront lieu à compter d'aujourd'hui afin de débarrasser l'eau de ses impuretés et de l'air qui s'y est accumulé. Cette opération sera suivie de tests bactériologiques afin de pouvoir, dans les meilleurs délais, lever l'avis d'ébullition préventif.

Quelques résidences du secteur Saint-Élie-de-Caxton sont aux prises avec une problématique de faible pression. Notre équipe œuvre à solutionner ce problème.

Finalement, une ligne temporaire a été ajoutée à notre réseau afin de réalimenter les résidences du 3^e rang qui en avaient été déconnectées par le glissement de terrain qu'ils ont subi.

Glissements de terrain

Plusieurs mouvements de sols ont eu lieu sur notre territoire. Cinq de ceux-ci ont, ou pourraient avoir, une incidence sur les infrastructures municipales. Des évaluations géotechniques ont été effectuées par le ministère de la Sécurité publique et par le ministère des Transports. D'autres études de génie civil sont aussi à venir afin de nous assurer de la sécurité de nos citoyens, de consolider la sécurité de nos infrastructures et de planifier la remise à niveau des routes et des installations qui ont été détériorées.

Communications

Un des défis de communication est la rapidité avec laquelle changent les informations. Le temps de les valider et de les publier, elles sont souvent obsolètes. C'est pourquoi la municipalité a misé sur une stratégie accessible à ses ressources et capable de s'adapter rapidement.

Des publications sont régulièrement faites sur le site internet de la municipalité www.saint-barnabe.ca afin de vous informer des différentes mesures et services qui peuvent vous être utiles. Ces publications sont aussi reprises sur la page Facebook de la municipalité et, de là, peuvent être republiées par les citoyens et les différents groupes d'intérêt.

Une ligne téléphonique d'urgence est aussi accessible en téléphonant à la municipalité. Chaque appel est noté afin qu'il obtienne un suivi en fonction du degré d'urgence auquel il fait référence.

Finalement, un outil d'importance, que ce soit lors de travaux et d'événements concernant notre municipalité ou que cela concerne des situations urgentes comme celles des derniers jours : le système d'alertes municipales.

Ce service peut acheminer rapidement des messages à tous ceux et celles qui y sont inscrits, que cela soit via courriel, texto ou encore un message vocal automatisé sur votre ligne téléphonique de maison si vous n'avez pas accès à internet ou à un téléphone mobile. Vous pouvez vous inscrire via le site web <https://saint-barnabe.alertesmunicipales.com/> ou encore en téléphonant au bureau municipal au 819-264-2085.

Entraide citoyenne

Si vous faites partie d'un des groupes suivants, nous vous encourageons à vous assurer d'être inscrit sur la liste d'entraide citoyenne de la municipalité :

- Entreprise agricole
- Garderie ou centre éducatif
- Personne aînée
- Personne vivant seule
- Personne vivant avec une maladie nécessitant des soins externes quotidiens
- Personne vivant avec un handicap ayant besoin d'assistance externe
- Personne vivant en milieu rural sans moyen de transport

Collecte des déchets

Plusieurs résidences ont subi des infiltrations d'eau dans leur sous-sol. Les déchets engendrés par le nettoyage et la réfection de vos maisons seront ramassés lors d'une collecte spéciale qui aura lieu en septembre. La date de cette collecte vous sera communiquée bientôt.

Aide financière gouvernementale

Les liens menant aux différents programmes d'aide du gouvernement seront bientôt disponibles sur le site internet de la municipalité. Malgré cela, la première démarche devant être faite afin d'obtenir une aide gouvernementale est de contacter votre assureur. Nous vous encourageons à communiquer avec celui-ci aussi rapidement que possible.

Remerciements

Tout d'abord, l'équipe municipale désire adresser ses remerciements aux résidents et aux résidentes de Saint-Barnabé qui ont fait preuve depuis vendredi dernier, de solidarité, de patience, de résilience et qui nous ont supporté et encouragé sans relâche. Merci !

Merci à tous nos employés qui ont travaillé sans relâche afin d'assurer la sécurité de tous et de permettre le retour des services le plus rapidement et le plus adéquatement qu'il nous était possible de le faire.

Un merci particulier à la brigade des pompiers qui a été à l'œuvre dès les premières minutes et qui n'a pas cessé depuis de s'investir afin de permettre le succès de chacune de nos opérations.

Merci à tous les bénévoles qui spontanément se sont présentés et se sont impliqués afin que personne ne soit oublié lorsque cela comptait le plus.

Enfin merci aux groupes d'agriculteurs qui ont mis sur pied un réseau d'entraide afin d'assurer les soins des animaux malgré la défaillance du réseau d'aqueduc. Un merci particulier à l'équipe de la ferme Gemini qui a spontanément fait œuvre d'agent de liaison entre l'administration municipale et les agriculteurs.

/S/

Martin Beaudry
Directeur général et Greffier-trésorier
Coordonnateur des mesures d'urgence